



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À NEW-YORK

934 FIFTH AVENUE NEW YORK, NY 10021

le 04/05/2016

Téléphone : (212) 606-3602

Objet : PROCES VERBAL DU 1^{ER} CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES 2016/2017

Le premier conseil consulaire des bourses scolaires s'est tenu le 03/05/2016 dans les locaux du Consulat général de France à New York, sous la Présidence du Consul général, M. Bertrand LORTHOLARY.

Participants :

Etaient présents :

Membres de droit :

- M. LORTHOLARY Bertrand, Consul général
- Mme BENZINE Marie-Hélène, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), ADFE
- M. DUCOURNEAU Julien, Conseiller consulaire
- M. EPELBAUM Gérard, Conseiller consulaire
- Mme MICHEL Annie, Conseillère consulaire
- M. MICHELON Thomas, Conseiller culturel adjoint
- M. ORTOLI Richard, Conseiller consulaire

Membres désignés :

- Mme GUEGUEN Anne-Sophie, Représentant établissement d'enseignement, FAA
- M. GUYOT Jean-René, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants
- Mme KUMMER Ida, Représentant établissement d'enseignement, UNIS
- Mme LAVIGNE Marie, Représentant établissement d'enseignement, FASP
- M. LYNCH Sean, Représentant établissement d'enseignement, LFNY
- M. PEINADO Joël, Représentant établissement d'enseignement, FASNY
- M. RIVAUD Yves, Représentant établissement d'enseignement, EINY
- Mme SKINNER Rebecca, Représentant établissement d'enseignement, ISB
- Mme VELOCITER Dominique, Représentant établissement d'enseignement, LK

Experts :

- Mme ARAGONE Monique, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- Mme EPELBAUM Sylvie, Président d'une société de bienfaisance, entraide française

- Mme ESTEY Evelyne, Représentant établissement d'enseignement, LFNY
- Mme EUGENIO Jenny, Représentant établissement d'enseignement, ISB
- M. FARO Bernard, Consul général adjoint
- Mme FISERA Helena, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique)
- M. GUEGUEN Jean-François, Représentant établissement d'enseignement, FAA
- Mme KAMAL Naz, Représentant établissement d'enseignement, LFNY
- Mme LAUER Cécile, Représentant d'autres associations de Français, Accueil New York
- Mme REYNA Stéphanie, Agent comptable de l'établissement, FASNY
- Mme RINGOT Hélène, Vice-consul, Chef du service social
- Mme SYLVESTRE SAINVILIEN Clarissa, Représentant établissement d'enseignement, LFNY

Absents :

- Mme ANDRE Hong Tham, Représentant des parents d'élèves, LFNY, excusée
- M. Bénédicte DE MONTLAUR, Conseillère culturelle, SCAC, excusée
- Mme BOURGES Chantal, Représentant des parents d'élèves, FASNY
- Mme EUSTACHE Léocadie, Représentant établissement d'enseignement, LK, excusée
- Mme GUNGOR Corinne, Représentant établissement d'enseignement, FASP, excusée
- Mme LALA Martine, Représentant établissement d'enseignement, LFNY, excusée
- M. MONIER Christophe, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), ADFE, excusée
- Mme OPPENHEIMER Anna Lynn, Représentant des parents d'élèves, LFNY, excusée
- Mme SIROTTA Roxane, conseillère consulaire, excusée

Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Document de synthèse sur les tarifs réels et plafonnés,
- Liste des demandes.

Première partie avant examen des dossiers individuels

Réuni sous la présidence de M. Bertrand LORTHOLARY le 3 mai 2016 au sein des locaux du Consulat général de France à New York, le premier conseil consulaire des bourses scolaires pour l'année 2016/2017 a permis de dresser un bilan de la campagne 2015/2016, et d'examiner les demandes pour l'année 2016/2017. La séance a été ouverte à 8h40.

• ***Bilan de l'année 2015/2016***

206 enfants ont bénéficié d'une bourse scolaire, pour 2 492 226 € (soit une moyenne de 12 098 € par boursier). 12 enfants pour lesquels une bourse avait été proposée n'ont finalement pas effectué la rentrée de septembre 2015 dans un établissement homologué. 5 demandes ont été reçues par le service social après la tenue du second conseil consulaire (2 recours gracieux et 3 demandes tardives concernant des familles installées dans la région en fin d'année 2015).

• ***Cadre de travail pour l'année 2016/2017***

Après un point sur l'évolution des tarifs des établissements, le Président a fait part des mesures retenues cette année par l'AEFE en termes de plafonnement, et a signalé que les

seuils de patrimoine retenus pour l'éligibilité au dispositif étaient les plus élevés au monde. Il a souligné que le coût de la vie serait cette année mieux pris en compte avec la revalorisation de l'indice dédié, et a rappelé l'évolution du taux de change.

- ***Eléments concernant les demandes reçues***

Le service social du Consulat a reçu en vue du premier conseil consulaire 226 demandes concernant 343 enfants scolarisés ou en cours d'inscription au sein des 8 établissements homologués de la circonscription, soit une hausse de 5% par rapport à l'année précédente.

74 premières demandes (+34,5%) et 269 renouvellements (-0,73%) seront examinés, répartis comme suit entre les 8 établissements :

- Lycée Français de New York (113 enfants)
- Lycée franco-américain de New York (88 enfants)
- French American Academy (44 enfants)
- Lyceum Kennedy (30 enfants)
- Ecole franco-américaine de Princeton (24 enfants)
- Ecole Internationale de New York (21 enfants)
- International School of Brooklyn (21 enfants)
- Ecole Internationale des Nations Unies (2 enfants)

Après instruction des dossiers, le poste propose :

- 146 rejets ;
- 10 ajournements ;
- 187 accords.

- ***Enveloppe budgétaire***

Le Président rappelle l'enveloppe limitative attribuée par l'AEFE pour les travaux de cette première commission (2 673 000 €). Il souligne que le taux de change, défavorable, amène à une légère baisse du budget en dollars (-0,75%), malgré l'effort important consenti en euros (+16%).

Avant de débiter l'examen des dossiers individuels, le Président rappelle le principe de confidentialité des débats.

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

Au terme de l'examen des dossiers, les membres ont souhaité attribuer une ou plusieurs aides complémentaires à 28 familles modestes. Ces aides ont été les suivantes :

- attribution de la demi-pension pour 20 familles ;
- pondération à la hausse pour 12 familles ;
- mesure de déplafonnement pour 12 familles.

Les membres soulignent que la formule de calcul réglementaire pour les familles bénéficiant d'une prise en charge d'une partie des frais de scolarité par leur employeur (déduction des frais complets et non des seuls frais réellement acquittés par la famille pour la détermination du revenu de référence) amène à l'attribution de bourses qu'ils considèrent anormalement élevées. Ils sollicitent une modification du mode de calcul pour ces cas particuliers.

La séance est close à 13h30.